

Pantin, le 14 septembre 2017

## LA CFTC RENOUVELLE SON APPEL À L'ORGANISATION D'UN GRENELLE DU NUMERIQUE

**Ce matin au Sénat, se tenaient les 50 ans de l'AJIS (association des Journalistes de l'Information Sociale). À cette occasion, Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, s'est dit « très preneuse » d'une négociation interprofessionnelle sur les nouvelles formes de travail liées à l'économie numérique.**

**La CFTC rappelle, à cette occasion, qu'elle appelle de ses vœux l'organisation d'un Grenelle du Numérique depuis la dernière campagne présidentielle.**

Alors que le nouveau Président a nommé un secrétaire d'Etat chargé du numérique, et alors que les partenaires sociaux viennent d'achever une phase de concertation autour de la réforme du code du travail, force est de constater que les nouvelles formes d'emplois liées au numérique ont été quelque peu oubliées.

En effet, ce matin lors de la table ronde entre les 8 partenaires sociaux organisée par l'AJIS, autour de l'avenir du paritarisme, syndicats et patronats débattaient du statut des salariés de l'*Ubérisation*. Juridiquement, s'agissant d'auto entrepreneurs ils devraient dépendre des organisations patronales, mais leur lien de subordination à une plateforme ne devrait-il pas en faire des travailleurs comme les autres et donc relevant d'une représentation syndicale ?

La question soulevée n'a bien évidemment pas trouvé de réponse, mais a eu le mérite de retenir l'attention de la Ministre du Travail. Si bien que lors de son discours de clôture, Muriel Pénicaud, présente lors des débats, s'est dit « très preneuse » d'une négociation interprofessionnelle sur les nouvelles formes de travail liées au numérique.

La CFTC se réjouit de cette volonté nouvelle, et **prendrait toute sa part dans cette négociation.**

Pour autant, elle rappelle que l'impact du digital sur le travail est bien plus vaste que la seule question du statut des travailleurs liés à l'Uberisation. Si aujourd'hui déjà nous devons faire face aux défis de l'usine connectée, de la robotique, de la création et disparition de métiers, du télétravail, demain d'autres défis nouveaux nous attendent.

C'est pourquoi la CFTC appelle à nouveau le Gouvernement, son premier Ministre, sa Ministre du Travail et son Secrétaire d'Etat au numérique à organiser au plus vite un **GRENELLE DU NUMERIQUE**. Pour que dès aujourd'hui les acteurs du paritarisme se penchent sur les formes d'emplois de demain, sur les formations qui y sont liées afin de les intégrer à notre modèle social.